

Jeux vidéo: protection renforcée

PRÉVENTION La branche suisse des jeux vidéo et informatique accentue l'utilisation du code de conduite réglementant la protection des mineurs. Désormais, le commerce en ligne doit garantir la vérification de l'âge des clients au moyen de pièces d'identité. En outre, le comité PEGI (Pan European Game Information), compétent pour les sanctions, a décrété un arrêt des livraisons à des vendeurs de jeux qui n'ont ni adhéré ni respecté les règles de ce code. **SJ**

Lutte contre la cyberdépendance chez les ados

Face à un jeune dépendant des jeux en réseau, les adultes sont totalement démunis.

Pour tenter une approche intelligente et un dialogue cons-

tructif, quinze étudiants de la Haute Ecole de travail social ont créé du matériel de prévention contre ces risques de cyberdépendance. Une valise compo-

sée d'affiches, de quiz, de jeux de rôle, d'un DVD, d'un site-forum sur Internet et d'un livret pédagogique sera prêtée, à partir de la fin de janvier 2010,

aussi bien aux familles qu'aux enseignants et aux pédagogues.

Informations: Clélia Perrozzi, chargée d'enseignement, tél. 022 388 94 48. (sj)